

4b. Données relatives au préjudice

Veillez à joindre des annexes telles que des notes, des factures etc. Voir le point 4b de la notice explicative

Les chefs de préjudice sont les suivants :

Description	Annexes	Montant
1	no.	€
2	no.	€
3	no.	€
4	no.	€
5	no.	€
6	no.	€
7	no.	€
8	no.	€
9	no.	€
10	no.	€
11	no.	€
12 Frais de l'assistance judiciaire	no.	€
		Total €

Si vous ne disposez pas d'assez d'espace, vous pouvez continuer sur une feuille de papier séparée

5a. Données relatives au préjudice ayant fait l'objet d'une indemnisation éventuelle ou pour lequel une demande d'indemnisation a été introduite par l'intermédiaire d'un autre canal

Du préjudice total indiqué ci-dessus (à la question 4b), une partie s'élevant à € sera/a été indemnisée par l'intermédiaire d'un autre canal (par exemple par le suspect, la compagnie d'assurances ou la caisse d'assurance maladie).

La partie du préjudice qui n'a pas été/ne sera pas indemnisée et pour laquelle une demande d'indemnisation a été introduite dans le cadre de cette procédure s'élève à : **Totaal** €

5b. Frais d'exécution et de recouvrement

Si ces frais sont inconnus, vous ne devez rien remplir dans cette partie. Le montant des frais sera fixé par le juge.

Tous les frais qui sont faits dans le cadre de l'exécution du jugement seront réclamés.

On se réserve le droit de réclamer l'indemnisation des autres préjudices subis.

6. Signature

Personne lésée

Je soussigné(e) certifie sur l'honneur que tous les renseignements portés sur le présent formulaire sont corrects.

Fait à

Le

Signature de la personne lésée

Nom de la personne lésée

Le cas échéant

Représentant légal

Cette partie doit être remplie si la personne lésée est mineure ou placée sous tutelle

Nom

Prénoms

Adresse

Code postal et localité

Fait à

Le

Signature du représentant légal

Nom du représentant légal

Le cas échéant

Mandat

Je soussigné(e)

Veillez indiquer ici vos propres nom et prénoms.

Nom

Prénoms

Date de naissance

Adresse

Code postal et localité

déclare par la présente constituer pour mon mandataire

Nom du mandataire

Prénoms du mandataire

Date et lieu de naissance

Signature du mandataire

Fait le

auquel je donne pouvoir de me représenter au cours de la procédure pénale contre

Nom et initiale du suspect

Fait le

Veillez indiquer ici votre propre nom.

Nom

Signature

Notice explicative annexée au formulaire remis à la partie lésée dans le cadre d'une procédure pénale

La numérotation et les titres du présent document correspondent à ceux du formulaire.

1. Personne lésée

Dans cette partie du formulaire, vous êtes tenu de remplir votre nom de famille, vos prénoms (en toutes lettres), votre adresse complète ainsi que votre numéro de compte bancaire ou de compte chèque postal.

2. Mandataire de la personne lésée

Au cours d'une procédure, vous êtes libre de vous faire représenter. Pour se faire, il vous faut mandater une personne. Une fois que vous avez mandaté la personne de votre choix, veuillez inscrire à cet endroit son nom, ses prénoms et son adresse complète. Si la personne que vous avez mandatée n'est pas avocat de profession, vous êtes tenu d'inclure un mandat écrit au présent formulaire (voir numéro 6) et de le faire signer par ladite personne. Le mandataire doit être âgé d'au moins 18 ans.

3. Date et localité/municipalité de l'incident

Dans la partie réservée à la date, il convient d'indiquer le jour où a eu lieu l'incident qui a occasionné le préjudice. Il est possible que vous ne connaissez pas la date précise (par exemple dans le cas d'un cambriolage pendant vos vacances ou lorsque l'incident s'est déroulé sur un certain laps de temps). Dans ce cas-là, veuillez indiquer une période (par exemple : la période allant du 11 au 24 juin 1997).

Dans la partie réservée à la localité/municipalité, veuillez indiquer de la manière la plus précise possible l'endroit où l'incident a eu lieu, à savoir la localité, l'adresse, etc.

Il arrive parfois que le procureur de la Reine ait déjà répondu à cette question pour vous. Veuillez alors contrôler la justesse des informations fournies.

4a. Quelles ont été pour vous les conséquences de l'incident?

Veuillez indiquer au point 4a les conséquences que vous estimez importantes et que vous souhaitez voir communiquées au procureur de la Reine ainsi qu'au juge.

4b. Données relatives au préjudice

Veuillez signaler dans cette partie du formulaire le préjudice que vous avez subi (description) et préciser le montant dont il est question dans cette affaire. Vous pouvez aussi bien mentionner le préjudice matériel que le préjudice moral. Vous trouverez une description de ces termes dans le dépliant joint au présent formulaire.

Vous pouvez également déclarer les dépenses que vous avez dû faire dans le cadre de votre action en justice, telles que les honoraires de votre avocat et vos frais de déplacement.

Pour chaque chef de préjudice, vous êtes tenu d'envoyer le plus grand nombre possible de pièces justificatives (sous forme de copies), par exemple :

- des anciennes factures ou offres relatives à des objets qui ont été détruits/abîmés/volés mais qui n'ont pas encore été remplacés.
Lorsque vous ne possédez pas d'anciennes factures, vous êtes tenu de mentionner l'âge de l'objet.
- des factures pour la réparation des objets ayant été détruits/abîmés (par exemple des serrures, des fenêtres, etc.).

- des factures éventuelles pour l'achat de nouveaux objets en vue de remplacer les objets détruits ou volés.
- une preuve de votre franchise, par exemple, auprès de votre assurance mobilière ou de votre ticket modérateur auprès de votre caisse d'assurance maladie.

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive; elle ne fait que mentionner quelques exemples.

Vous pouvez également envoyer une copie de tous les autres papiers contenant des informations qui peuvent éventuellement faire office de preuve du préjudice que vous avez subi. Veuillez les numéroté et les mentionner dans la colonne.

Par annexe, il est fait allusion à tout ce que vous joignez au formulaire, par exemple, une description du préjudice subi. Les pièces justificatives (factures, etc.) constituent elles aussi des annexes.

Si, dans votre réponse à la question 4a, vous ne disposez pas d'assez d'espace pour mentionner tous vos chefs de préjudice, vous pouvez continuer sur une feuille de papier séparée. Vous poursuivez votre numérotation avec le chiffre 12 et ainsi de suite. Si vous souhaitez fournir des explications concernant le préjudice et le montant, vous pouvez également le faire sur une feuille de papier séparée. Veuillez cependant à préciser à chaque fois le préjudice dont il est question (par exemple, explications ayant trait au préjudice n° 1). Vous êtes tenu de signer la feuille de papier contenant les explications en question.

5a. Données relatives au préjudice ayant déjà fait l'objet d'une indemnisation éventuelle ou pour lequel une demande d'indemnisation a été introduite par l'intermédiaire d'un autre canal

Dans cette partie du formulaire, on vous demande si vous avez déjà réclamé, par l'intermédiaire d'autres canaux, une indemnisation (partielle) du préjudice que vous avez subi. En effet, si une partie du préjudice a été déjà indemnisée par l'intermédiaire d'un autre canal, vous n'aurez plus droit à une indemnisation de cette même partie de la part du suspect. On aurait dans ce cas-là affaire à un double paiement.

Du montant total indiqué à la question 4b (préjudice subi), veuillez déduire la somme qui vous a été versée ou doit vous être versée en guise d'indemnisation. Le montant restant est la somme que vous pouvez réclamer au suspect.

Pour cette question, vous pouvez éventuellement joindre une explication sur une feuille de papier séparée, laquelle doit également être signée. Essayez cependant d'être le plus concis possible.

5b. Frais d'exécution et de recouvrement

Veuillez ne rien remplir dans cette partie.

6. Signature

Le formulaire doit être signé par vous, la personne lésée. Si vous mandatez une personne afin de vous représenter au cours de la procédure, cette personne doit elle aussi signer le formulaire. Si vous êtes âgé de moins de 18 ans, votre représentant légal (parent ou tuteur) doit également signer le présent formulaire.

Nous vous conseillons de conserver une copie de tous les documents que vous introduisez.